



## Annexe 1

### ANNUELLEMENT ENGAGEMENT DE REGLEMENT DES DROITS D'ECOLAGE – ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Les frais annexes sont perçus selon les modalités suivantes :

- Fonds de dépôt, Matériel Pédagogique, Fournitures Scolaires Maternelles et Assurance :  
✓ au plus tard le 03 juillet 2024.
- Frais d'inscription au diplôme national du brevet (pour les élèves de 3<sup>ème</sup> uniquement) :  
✓ au plus tard le 28 février 2025.

Les frais de scolarité sont perçus selon les modalités que vous choisissez : (cocher l'option choisie)

- Annuellement** : avant la rentrée scolaire (au plus tard le 25 août 2024).
- En quatre termes** :
  - ✓ période d'août à octobre à verser avant le 25 août 2024 ;
  - ✓ période de novembre à janvier à verser avant le 31 octobre 2024 ;
  - ✓ période de février à avril à verser avant le 31 janvier 2025 ;
  - ✓ période de mai à juin à verser avant le 30 avril 2025.
- En 11 mensualités** : d'août à juin, **uniquement** par virement bancaire, avant le premier de chaque mois.
- En attente de Bourse Française ou de Bourse d'Etablissement** : les mensualités seront recalculées dès que les documents de bourses seront connus.

Je soussigné, (e), ....., responsable financier de :

l'élève : ..... en classe de : .....

l'élève : ..... en classe de : .....

l'élève : ..... en classe de : .....

l'élève : ..... en classe de : .....

demeurant : .....

téléphone : .....mail : .....

J'ai pris connaissance du règlement financier <http://www.ecoledunord.net/infos-parents-rentree-scolaire/> et m'engage à effectuer le règlement des droits d'écologie selon les modalités choisies ci-dessus et m'engage par les présentes à observer scrupuleusement les stipulations du Règlement Financier.

Le : ..... Signature (écrire NOM Prénom) : .....

**TRES IMPORTANT :** FORMULAIRE D'ENGAGEMENT A SIGNER ET RETOURNER AU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER **AVANT LE 30 JUIN 2024** – **Passée cette date, vous serez, si votre/vos enfant(s) a/ont intégré l'EDN, réputé avoir adhéré à toutes les conditions mentionnées à la dite fiche sans exception ni réserve quelle qu'elle soit.**